

Zeitschrift: Arbido
Herausgeber: Verein Schweizerischer Archivarinnen und Archivare; Bibliothek Information Schweiz
Band: - (2015)
Heft: 2: Herausforderung Urheberrecht = Le défi du droit d'auteur = La sfida del diritto d'autore

Buchbesprechung: Les écrits s'envolent : la problématique de la conservation des archives papier et numérique [Charles Kecskeméti]
Autor: Coutaz, Gilbert

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

bestehen. Wäre in den 30er-Jahren des letzten Jahrhunderts die heutige Schutzfrist von 99 Jahren im amerikanischen Urheberrecht bereits in Kraft gewesen, hätte Disney keinen auf Grimms Märchen basierenden Film drehen dürfen. Warum sollten die heutigen Kulturschaffenden nicht mit Disney das machen dürfen, was Disney damals beispielsweise mit dem Märchen «Schneewittchen» der Gebrüder Grimm machen durfte und so einen Filmklassiker schaffen konnte?

Das Urheberrecht abschaffen?

Hartwig Thomas verlangt in der Konsequenz seines Buches, das Urheberrecht abzuschaffen. Trotz einer wortreichen Begründung kann man seiner Argumentation nicht uneingeschränkt folgen. Richtig ist, dass die jetzige Gesetzeskonzeption zweifelsfrei veraltet ist.

Statt die Schutzbarrieren weiter hochzufahren, sollte überlegt werden, unter welchen Voraussetzungen und mit welchen Technologien den Nutzern ein Recht auf die Kopie eines Werkes eingeräumt werden sollte. Eine Überlegung, die der Autor nicht gemacht hat, soll hier noch angeführt werden: Es sollte im Lichte seiner Ausführungen geprüft werden, ob im Zeitalter der Digitalisierung und Virtualisierung nicht eine Differenzierung zwischen dem materiellen und immateriellen Eigentumsbegriff gemacht werden müsste.

Für wen lohnt sich die Lektüre?

Die Lektüre dieser Publikation ist gewinnbringend für den am Urheberrecht interessierten Laien, der sich beruflich oder privat mit der Thematik auseinandersetzen möchte. Das Buch von Hartwig Thomas zeigt deutlich die

Schwachstellen und die Widersprüche bei der Umsetzung des heute gültigen Urheberrechtsgesetzes auf. Die Stellung der heutigen Verwertungsgesellschaften in der Vertriebskette wird herausgearbeitet und verständlich geschildert. Die hergebrachte Konzeption von Original und Kopie wird hinterfragt.

Aber auch Juristen, die mit der Thematik befasst sind, ist die Lektüre des Buches zu empfehlen. Sie werden durch sie erkennen können, wo die Laien mit der Anwendung des Urheberrechts Schwierigkeiten haben. Die Kritik des Autors ist erfrischend und erhellend zugleich zu lesen. Er zeigt auch deutlich auf, wo die künftige Gesetzgebung ansetzen muss, um eine für die breite Bevölkerung nachvollziehbare Regelung im Hinblick auf die heute verfügbare Technologie zu schaffen.

Les écrits s'envolent

Gilbert Coutaz

Kecskeméti, Charles, Körmendy, Lajos: Les écrits s'envolent. La problématique de la conservation des archives papier et numérique, Lausanne, Editions Favre, 2014.

Confiée à deux auteurs aux compétences reconnues, la publication offre de nombreux atouts. Elle est assumée par un éditeur qui n'est pas connu pour de tels livres, qui a pris le parti de populariser les défis de l'archivage électronique, car ils concernent l'ensemble de la société. Les enjeux sont considérables pour la continuité de la mémoire de l'humanité. Le livre est «un cri d'alarme de voir disparaître les archives de l'informatique», l'adage *verba volant, scripta manent*, formulé il y a 2000 ans, est remis en cause, même fondamentalement menacé. La révolution informatique se produit au moment où la discipline archivistique pouvait s'enor-

gueillir d'avoir construit, patiemment et de manière accélérée, entre le deuxième quart du XIX^e siècle et la fin du XX^e siècle, un corpus doctrinal solide et complet; en raison du niveau de maturité atteint, les archivistes pouvaient affirmer qu'ils disposaient des outils pour faire face aux exigences de la gestion des archives analogiques, de la collecte, respectivement du versement à la diffusion. Une sorte d'«apogée de l'archivistique papier» des réflexions et des expériences pratiques entreprises depuis quatre siècles, à l'intérieur de la communauté européenne des archivistes. Or, en même temps que l'informatique surgissait, l'aire géographique s'ouvrait aux autres continents, passant de valeurs nationales, au mieux continentales, à des valeurs universelles et à la globalisation des informations.

Qui mieux que Charles Kecskeméti, qui fut secrétaire général du Conseil international des archives de 1962 à 1998, pour dresser le panorama en

62 pages de l'évolution de l'archivistique dans ses fondamentaux et dans son rayonnement! Les archives entrent vraiment dans l'ère numérique avec la production des originaux électroniques; la technologie impose le changement permanent à un domaine de compétences dont la mission principale est la conservation dans la longue durée. Si les interrogations fondamentales demeurent les mêmes, elles prennent une tournure tout autre avec l'informatique. La métamorphose en cours ne justifie pas pour autant de faire table rase de ce que l'archivistique traditionnelle a enseigné et inscrit dans les référentiels: le principe de provenance, l'évaluation, la maîtrise des masses, l'accès aux informations, la protection de la vie privée versus intégrité du patrimoine. En rappelant les acquis de l'archivistique avant l'émergence de l'informatique, Charles Kecskeméti permet d'enraciner le présent et l'avenir de l'archivage électronique dans le passé et d'en situer tous

les défis à relever. Il règle au passage le compte des images éculées et se préoccupe des ambiguïtés terminologiques: «la Bureaucratie est Papier, l'Archive est Papier donc l'Archive est Bureaucratie» (p. 67); «l'archive n'est pas papier, mais le corpus organisé de preuves concernant des faits, des décisions et des transactions» (pp. 67-68). La réponse à l'exigence de la longue durée relève moins de la réflexion que de la recherche technologique, qui si elle garantit «la production, la gestion, la mise à jour et la communication de documents électroniques dématérialisés» (p. 68), n'en assure pas pour autant la lisibilité sur la durée. Records management, information management viennent désormais contrebalancer le terme générique «archives» dont l'interprétation est équivoque lorsqu'il s'agit de désigner l'intervention précoce des archivistes dans le cycle de vie des documents.

S'inscrivant dans la continuité de la première partie, Lajos Körmendy examine en 116 pages les conséquences de l'informatique sur le devenir des documents. Le non-respect des fondamentaux de l'archivistique et le défaut de

conditions techniques peuvent causer des problèmes insolubles. Ainsi, les éléments constituant du document d'archives (support, forme, contenu, identifiant, structure, contexte), les métadonnées, l'intégrité et les caractéristiques électroniques dans le long terme des documents, l'authenticité, les formats de sauvegarde des fichiers, les normes sont passés en revue et mis en perspective; ce sont autant d'éléments nécessaires de la conservation des documents qui passe par des choix, la mise en place de processus et des procédures clarifiées. Des modèles fonctionnels s'imposent comme des formats et des normes, le chemin est balisé et trouve des applications concrètes. Mais, cette archivistique globale qui se bâtit sur le socle de l'informatique est remise constamment en question, ce qui nécessite des évaluations régulières des choix opérés. Comme pour les archives papier, les archives électroniques ont les mêmes fonctions: administratives, probantes, de recherche et patrimoniales. La nouveauté est de contraindre les décideurs à organiser de véritables stratégies de conservation, transparentes, structu-

rées et évolutives. Mais, elle est plus à considérer comme un changement obligé de l'environnement informatique qu'une divergence métier. Les archives numériques et les archives analogiques appartiennent à la même discipline, avec une inflexion importante sur la durée de vie des documents: «Nous pouvons affirmer avec certitude que les documents électroniques ne pourront être conservés dans l'état original pendant des centaines ou seulement des dizaines d'années. Si on s'y essaie, après un certain temps les documents deviendront illisibles. Le plus que nous pouvons faire, c'est de mettre et de garder les documents dans un état qui permettra de les reproduire dans un avenir prévisible.» (pp. 163-164).

La situation plaide désormais pour la solidarité des producteurs de données et des archivistes et l'harmonisation des politiques de gestion et de conservation. Elle trouve dans le livre une présentation complète des exigences et des obstacles à franchir, qui se clôt sur une vision plutôt optimiste, eu égard aux collaborations qu'elle engendre et aux investissements financiers déjà consentis.

[a [r [b | i] d] o]

ANNONCES/INSERATE

– arbido newsletter

– arbido print

– arbido website

→ inserate@staempfli.com

→ 031 300 63 89